

PECHE A LA TRUITE

Pêchez une truite avec une bague et gagnez votre carte 2020

Les gagnants devront fournir à la Fédération :

- **Le numéro de la bague**
- **Leurs coordonnées complètes (adresse, tel, copie carte de pêche)**



AAPPMA participantes

Moulins 14/02 (Boire de Chavenne, Les Ozières) - St Pourcain/Sioule 08/02 (Gouzolles) - Vichy 23/02 (Boire Pierre Talon) - Venas 08/02 et 21/02 (Grand Etang) - Chapeau 18/01 et 14/02 (Etang communal) - St Germain des Fossés 12/01 et 23/02 (Boire des Carrés) - Dompierre/Besbre 14/02 (Les Percières + Canal) - Chantelle 23/02 (Plan d'eau de Bellenaves) - Lapalisse 18/01 (la Besbre) - Avrilly 18/01 (Plan d'eau du Donjon) - Garnat/Engièvre 18/01 (Canal latéral à la Loire) - Saint Clément 14/02 (Le barrage de ST Clément) - Cosne d'Allier 21/02 (L'Aumance)

2000 € DE CARTES - 2000 KG DE TRUITES

GAGNEZ VOTRE CARTE DE PECHE



PLUS D'INFOS REGLEMENT ET CONDITIONS SUR WWW.FEDERATION-PECHE-ALLIER.FR

Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
8 Rue de la Ronde 03500 SAINT POURCAIN/SIOULE TEL : 04.70.47.51.55

Pour prétendre au gain, carte de Pêche du département de l'ALLIER obligatoire